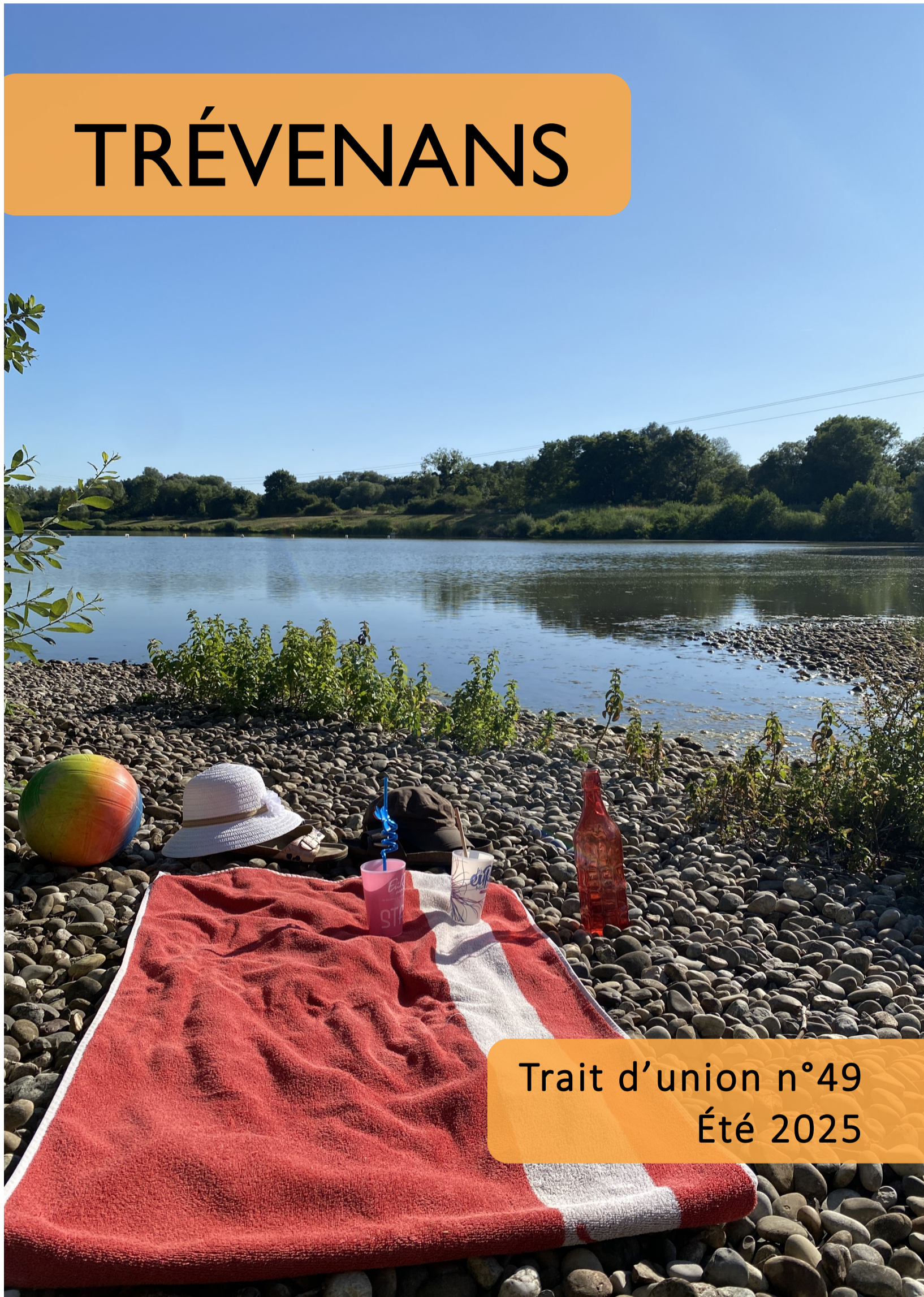


TRÉVENANS



Trait d'union n°49
Été 2025

ÉDITO DU MAIRE



Avec la belle saison, je suis heureux de m'adresser à vous à l'occasion de ce nouveau numéro du bulletin municipal.

Cette année est la dernière année du mandat, remplie d'actions et de réalisations : l'aire de retournement de l'impasse du port, la réfection de la rue du canal qui sera totalement terminée à l'automne avec des plantations d'arbres, l'aménagement sécuritaire de l'église, la transition en éclairage led de la mairie, de la salle communale ainsi que des salles de classe.

L'année se déroule dans un climat de sérénité : nos finances communales demeurent équilibrées malgré le contexte d'incertitude et les sollicitations de plus en plus importantes. Nous sommes à votre écoute et tenons à maintenir une stabilité de la fiscalité.

L'association Sports Loisirs continue d'animer le village : gym sénior, fête de la musique, les flâneries d'été en partenariat avec le Département ; une section yoga qui va ouvrir à partir de septembre, le vide grenier d'automne, le beaujolais nouveau ...Merci à tous ces bénévoles qui, sans bruit font vivre notre village.

L'été est propice aux activités de plein air et notamment aux balades en forêt et aux alentours des étangs. Afin de continuer à profiter de ces plaisirs, nous devons continuer à rester vigilants et mobilisés afin de ne pas subir plus de nuisances, qu'elles soient olfactives, visuelles ou autres. Notre qualité de vie en dépend et nous devons tout faire pour la maintenir dans les meilleures conditions.

Souhaitons ne pas revivre l'épisode de pollution du grand étang de ce printemps ; il a affecté le monde de la pêche et de la nature. La préservation et le respect de l'environnement est l'affaire de tous.

Le centre de l'ancien village évolue et nous devons nous y adapter. Un challenge nous attend sur ce secteur afin que ses arrivants s'intègrent à la vie communale et que le lieu reste serein, calme et vivant.

Je remercie la constance et le professionnalisme de nos services municipaux qui restent mobilisés cet été.

A tous, je souhaite un été paisible, solidaire, plein de convivialité et d'insouciance et une future bonne rentrée.

Pierre BARLOGIS
Maire

* CONCOURS PHOTO DE COUVERTURE *

Félicitations à la famille Sonet qui a remporté notre concours photo pour la couverture du Trait d'Union avec sa magnifique photo ! Nous vous donnons d'ores et déjà RDV pour la photo de la Une de cet hiver ! Merci à tous les autres participants pour leurs magnifiques clichés.

LA VIE MUNICIPALE

POINT FINANCIER

⇒ COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le budget de fonctionnement permet à notre commune d'assurer le quotidien.

Les recettes de fonctionnement représentent 1 307 406.21 € et correspondent :

- aux dotations de l'Etat, notamment la dotation globale de fonctionnement et la participation des communes extérieures aux charges de l'état civil pour 282 206.11 €
- aux impôts locaux et taxes comme la taxe sur les convois funéraires, la taxe sur les pylônes électriques, la taxe sur les droits de mutation pour 674 158.08 €
- aux prestations et ventes diverses comme les coupes de bois, les concessions du cimetière, la redevance d'occupation du domaine public (Orange, SFR), le droit de chasse et pêche pour 32 795.85 €
- aux revenus des immeubles communaux pour 21 446.32 €
- aux produits exceptionnels (jugement tribunal, remboursement sinistre) pour 1 963.50€
- aux produits financiers pour 8.36 €
- aux atténuations de charges (remb. assurance maladie des agents) pour 23 014.02 €

Les dépenses de fonctionnement représentent 873 397.60 € et correspondent :

- aux charges à caractère général, notamment les achats de mat. premières et de fournitures, l'électricité, le chauffage, le transport de l'école maternelle pour 255 554.62 €
- aux charges de personnel et les cotisations sociales pour 402 315.74 €
- aux autres charges de gestion courante comme les indemnités des élus, les frais de périscolaire et de l'école primaire, les subventions accordées aux associations pour 158 528.15 €
- aux atténuations de produits, comme la contribution au FPIC pour 5 361.00 €
- aux charges financières pour 25 411.47 €
- aux charges exceptionnelles notamment les frais d'inhumation des indigents pour 3 084.00 €
- aux opérations d'ordre (amortissement des travaux d'enfouissement des réseaux et de l'école maternelle de Chatenois) pour 23 142.62 €

>> **Capacité d'autofinancement de 434 008.61 €** (recettes - dépenses) <<



Le budget d'investissement prépare l'avenir et contribue à enrichir le patrimoine de la commune, il s'agit notamment d'acquisitions de mobilier, matériel, de biens immobiliers, etc...

Les recettes d'investissement sont constituées du virement de la section de fonctionnement, des taxes d'aménagement et des subventions.

Les principaux projets réalisés de l'année 2024 sont les suivants :

- Reconstruction de la cabane de pêche
- Aménagement de la rue du Canal tranche 1
- Le remplacement des éclairages des bâtiments communaux en LED
- La reprise de la façade de l'église

⇒ **BUDGET 2025**

Les principaux travaux à réaliser en 2025 sont les suivants :

- Achat de nouveaux caveaux pour les indigents
- Aménagement de la rue du Canal tranche 2
- Création d'un caniveau Route de Dambenois
- Main courante des escaliers de l'église

>> **Soit une dette par habitant de 521€** <<



CONSEILS MUNICIPAUX

A la demande des habitants, lors de l'enquête sur les moyens de communication du village, vous trouverez désormais dans votre bulletin les sujets abordés lors des Conseils Municipaux (les comptes-rendus complets sont sur le site Internet, dans « Conseil Municipal »).

Conseil Municipal du 27 janvier 2025 :

- Point avancée du **recensement de la population**
- Présentation du projet de **lagune de digestat** à proximité des parcelles d'épandage de Trévenans, de la SAS des Longchamps pour augmenter la capacité de stockage et optimiser le transport. Le Conseil Municipal s'y oppose à l'unanimité.

Conseil Municipal du 9 avril 2025 :

- Approbation du **compte administratif 2024**
- **Fixation des taux des impôts locaux** : aucune augmentation cette année
- **Vote du budget 2025 et des subventions**
- **Subventions amendes de police** : décision de déposer 2 dossiers pour remplacer le miroir au carrefour de la pizzeria et mettre en place un radar pédagogique
- Renouvellement adhésion au service de remplacement du personnel (centre de gestion)
- Renouvellement groupement de commande Département (peinture routière)
- **Avenant gardes champêtres** : autorisation du port d'arme catégorie B1

Conseil Municipal du 10 juin 2025 :

- Renouvellement emprunt 150K€ d'avance de trésorerie des frais d'Etat Civil
- Modification tarifs salle communale
- Autres sujets abordés : coupes de bois, indemnité de gardiennage église, assurance statutaire (prévoyance), groupement de commande «équipements de protection individuels, nombre de représentants de la commune au Grand Belfort.

TRAVAUX

La 2^e tranche des travaux de la **rue du Canal** est maintenant terminée : la piste cyclable est créée, les ralentisseurs sont posés, et le nouveau parking de la rue de l'emprunt est aménagé. Restent encore quelques finitions à réaliser, et la pose d'un nouvel abribus pour remplacer celui en béton qui n'a pas résisté à son déplacement. Le coût total de la 2^e tranche du projet d'aménagement de la rue du canal s'élève à 311K€, dont environ 50% subventionnés (DETR, Département et Grand Belfort).

Les espaces verts sont entretenus par les ouvriers communaux. L'un d'eux étant en arrêt de travail en cette période chargée, Kévin, salarié ADAPEI, est venu prêter main forte à Mickaël pour l'été.



RENCONTRES DE QUARTIER

Le Maire et ses adjoints ont donné rendez-vous aux habitants de chaque quartier les 7 et 14 juin derniers. Ces rencontres, programmées tous les 2 ans, permettent d'aborder l'actualité de la commune, des quartiers, et d'échanger sur les éventuelles problématiques rencontrées par les habitants, qui n'auraient pas forcément été connues par la mairie.



15 à 25 habitants ont répondu présents à chacune des réunions. Les principales préoccupations étaient le projet de Lagune à digestat de l'entreprise Peterschmitt au niveau des Combattes, et le projet de constructions en place de l'ancienne propriété Renoux au niveau de la Voie Romaine. Parmi les autres sujets abordés figurent le bruit de l'A36, la gêne occasionnée par les passages intensifs de convois agricoles, les problématiques de vitesse et de parking sur les axes de la commune, et la visibilité aux abords des pistes cyclables.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

C'est déjà le 3^e mandat du Conseil Municipal des Enfants ! 10 nouveaux petits conseillers de 8 à 11 ans ont été élus le 4 avril dernier par tous les élèves de l'école élémentaire. Les candidats ont fait preuve de créativité avec des panneaux de présentation élaborés, des idées intéressantes et des slogans accrocheurs (« Votez Léna et Trévenans vous surprendra ! », « Votez Nathan pour + de joie à Trévenans ! », « A Trévenans, vive les enfants ! », « Votez Méline pour une commune qui s'illumine ! », « Votez Aya, le meilleur des choix », « Avec Maïssane, on y gagne », ou encore « Votez Lalie pour un village plein de vie ! »).

La nouvelle équipe se compose de Nathan Cantin, Zinedine Chaouaty, Aya et Maïssane Hourri, Léna Muller, Lalie et Méline Nouveau, Younès Qoria, Charlie Rosiak et Emy Thierry. Durant les 2 prochaines années, ils vont mener à bien divers projets pour la commune et en particulier pour la jeunesse, pour lesquels ils solliciteront les habitants, à commencer par :

- La création d'un parcours spécial familles pour Octobre Rose
- La mise en place d'une expo « village international » pour faire découvrir les langues et cultures étrangères



Une partie des enfants du CME durant une réunion de travail sur les nouveaux projets

LES MANIFESTATIONS

NETTOYAGE DU VILLAGE

Une trentaine de villageois a participé le 12 avril à l'opération de nettoyage de notre commune. Pour l'occasion, l'entreprise Leader Dépannage avait mis à disposition sa balayeuse pour compléter le travail effectué. Merci à tous pour leur présence, leur énergie et leur engagement au service de notre village.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin dernier, notre commune a vibré au rythme de la Fête de la Musique ! Grâce à la participation enthousiaste des habitants et à la diversité des artistes présents, cette édition a été un véritable succès. La scène devant la salle communale s'est animée de concerts, de chants et de danses, créant une ambiance conviviale et festive qui a rassemblé petits et grands.

Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'engagement et la générosité de nos bénévoles. Leur énergie, leur disponibilité et leur bonne humeur ont permis d'assurer l'organisation, l'accueil du public et le bon déroulement de chaque animation. Nous tenons à leur adresser nos plus chaleureux remerciements.



FÊTE DES VOISINS

Plusieurs quartiers ont spontanément organisé un repas partagé à l'occasion de la fête des voisins en juin dernier. La route de Moval, le lotissement de l'emprunt et les rues des prés

et des bleuets. Ils ont bénéficié du soutien logistique de la municipalité (prêt de tables et bancs) pour faciliter l'organisation de ces événements.



CÉRÉMONIE DU BACCALAUREAT

Lundi 14 juillet, Viviane Stevenot et Pierre Barlogis ont eu le plaisir de recevoir les nouveaux bacheliers de la commune pour leur offrir une carte cadeau : Emma Pichot (Bac STMG mention TB) Ethan Guillot (Bac STI2D mention AB), Dylan Lindenberger (Bac pro chaudronnerie, mention AB), Nina Balzer et Paul Bret (tous deux Bac général section européenne, mention B). Félicitations à tous !



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Comme d'habitude, la cérémonie du 8 mai s'est tenue au cimetière, en présence des anciens combattants, des jeunes sapeurs pompiers et de l'Harmonie de Châtenois les Forges.

LES ASSOCIATIONS

SPORTS ET LOISIRS

Forte d'une équipe composée des bénévoles de toujours et de plusieurs nouveaux arrivants, l'association poursuit sur sa lancée avec l'organisation de nouveaux événements conviviaux, plébiscités par les habitants, comme la soirée du Beaujolais Nouveau, et une soirée années 70 prévues pour l'automne.

L'heure est à la recherche de nouvelles activités comme le Yoga qui débutera à la rentrée 2025 (inscriptions via le QR code ci-contre), et la mise en place de cours de loisirs créatifs.



LES ABEILLES

Les bénévoles des Abeilles ont été à pied d'œuvre au Printemps : en plus de l'entretien des massifs fleuris du village, et des plantations de bégonias devant la mairie, l'équipe a créé des nouveaux décors accrochés sur les grilles de l'école : des petites abeilles et lapins à Pâques, et des notes de musique en juin. Merci à eux !



LES P'TITES PLUMES

A l'école élémentaire, l'APE les P'tites Plumes a organisé deux grandes fêtes qui ont enchanté petits et grands. **La fête de carnaval** samedi 29 mars, avec son défilé coloré, qui a été un moment de joie et de convivialité : les enfants ont pris plaisir à déambuler dans les rues du village et saluer les habitants sortis les applaudir.



La fête du Printemps du samedi 17 mai, quant à elle, a rassemblé les habitants autour du traditionnel marché aux fleurs agrémenté cette année d'un marché artisanal et d'ateliers de bricolage pour les enfants, favorisant l'échange et la bonne humeur. Au programme : décoration de pots de fleurs, personnalisation de sacs en tissu, ou création d'une tête à gazon. Pour l'occasion, les maitresses avaient réalisé avec les élèves des galets décorés aux motifs de légumes du jardin, qui ont été offerts aux visiteurs.



A la rentrée, une mini bourse aux livres sera organisée pour les enfants de l'école, et comme l'année dernière, l'association sollicite les villageois : si vous souhaitez donner des livres pour enfants en bon état, vous pouvez les déposer en mairie cet été ou à l'école dès la rentrée.

ASSOCIATION ZUMBA FITNESS



Association Zumba Fitness de Trévenans

A partir du 1er septembre 2025

Déjà la fin de saison ! L'année a été exceptionnelle avec un grand nombre d'adhérents, qui apprécient en particulier le renforcement musculaire et le Zen Fit' (mélange de Pilates, stretching et yoga).

Le 3 juillet dernier, lors du pot de fin d'année et en compagnie tous les adhérents, Yolande Gouday, qui quittait son rôle de responsable de Section, a reçu des fleurs et des cadeaux. Un départ sous le signe de l'émotion et sous les applaudissements.

Les cours redémarreront le 1er septembre via une nouvelle association indépendante de Sports & Loisirs gérée par Aline Hanauer et Christine Voisard. Venez trouver le sport adapté à vos capacités mais aussi à vos envies !

Les inscriptions sont ouvertes par mail dès à présent (zumbazenfit.trevenans@gmail.com) ou sur place dès le 1er septembre dans la limite des places disponibles.



RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Lundi 17h30-18h30 et
Lundi 18h30-19h30
avec Anne-Laure

ZEN FIT
Lundi 19h30-20h30
avec Anne-Laure

ZUMBA
Jeudi 19h-20h
avec Maby

COTISATION ANNUELLE
80€ : 1 cours au choix
130€ : 2 cours au choix
170€ : 3 cours au choix
200€ : les 4 cours

1 COURS D'ESSAI EN
SEPTEMBRE

Rejoignez-nous à la salle communale de Trévenans (derrière la mairie).
Joindre impérativement votre règlement et votre fiche d'inscription.
Renseignements : zumbazenfit.trevenans@gmail.com

ASSOCIATION DE PÊCHE AAPPMA

Vous avez peut-être envie de pratiquer la pêche de loisir en eau libre de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, mais vous ignorez quelle est la réglementation, comment se procurer une carte de pêche, où pêcher ? Nous vous présentons dans cet article les différentes possibilités.

Avant de lancer sa ligne dans l'eau, il est obligatoire de se procurer une carte de pêche. Il en existe différentes :

- La carte Interfédérale : permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocaires des 91 départements adhérents au CHI / EHGO / URNE. Son prix est de 112€ cette année.
- La carte Personne Majeure : permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocaire du département dans lequel vous avez acheté votre carte. En l'occurrence pour le Territoire de Belfort cela concerne 12 AAPPMA dont celle de Trévenans, avec 19 plans d'eau en réciprocité (dont les 3 étangs gérés par notre association), ainsi que les rivières de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (La Savoureuse, La Bourbeuse, la Saint-Nicolas, etc., ainsi que le canal du Rhône au Rhin et celui de la Haute Saône à Montbéliard). Son prix est de 86€
- La carte Découverte Femme : permet de pêcher les mêmes lots que les 2 cartes précédentes, tous modes de pêche confondus. Elle coûte 41€ cette année, et ne permet de pêcher qu'à une seule canne.
- La carte Personne mineure : 12 à 18 ans, dans les mêmes conditions que les cartes Interfédérale et Personne Majeure. 26€.
- La carte Découverte – 12 ans : pour découvrir ce loisir à un prix modique, soit 7€.
- La Carte Hebdomadaire : valable 7 jours pour 36€
- La Carte Journalière : 14,20€



Toutes les cartes de pêche (hormis la carte journalière) sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre.. Les cartes de pêche peuvent s'acheter sur Internet (www.cartedepeche.fr en choisissant votre AAPPMA), chez notre dépositaire (Ma Jardinerie à Botans), ou chez les dépositaires agréés par la Fédération Départementale : Héricourt Pêche ou Décathlon Bessoncourt.

Qu'est-ce qu'une eau libre ?

- Une rivière, un fleuve ou un canal
- Un étang dans lequel il y a une arrivée et une sortie d'eau (comme le ruisseau de Goudan pour le Petit Étang ou le ruisseau de la Senaille pour le Grand Étang)

Comment pêcher ?

- Il est nécessaire de s'informer sur la réglementation interne de l'AAPPMA où vous voulez pêcher.

- La pêche est autorisée en journée, 30 minutes avant le lever du soleil, jusque 30 minutes après son coucher. Les horaires sont donnés lors de l'achat de la carte. La pêche de nuit est autorisée dans certains lots (mais pas à Trévenans).

Si vous souhaitez découvrir le monde de la pêche, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le week-end au chalet de pêche. Nous pourrions vous donner toutes les informations utiles dont vous auriez besoin.

LA VIE DES TRÉVENANAIS

ANNIVERSAIRES

Pierre BARLOGIS a rendu visite à 3 personnes du village à l'occasion de leur anniversaire. Il leur a offert un bouquet de fleurs ou un panier gourmand, et a pris le temps d'échanger quelques mots avec eux. Ces entrevues sont l'occasion d'évoquer des anecdotes du passé, des souvenirs de famille ou le passé du village :



- Jeannine RICHARD qui a fêté ses 95 ans le 28 février
- Dominique MANCASSOLA qui a eu 90 ans le 2 juin
- Thérèse RETTENBACH qui a fêté ses 90 ans le 15 juin (photo ci-dessus)
- Pierrette METHLIN qui a fêté ses 90 ans le 20 juillet
- Denis COURTOT qui a eu ses 90 ans le 17 juillet

NAISSANCES

Depuis le début de l'année, 4 nouveaux petits Trévenanais ont pointé le bout de leur nez : Martin AUBRY, né le 28 janvier, Lara KOCAMAN, née le 11 mars, Perrine MARÇAU, née le 22 mars, et Calvin JOURDIL GULDEMAN, né le 25 mai. Nous adressons toutes nos félicitations à leurs parents et frères et sœurs !

MARIAGES

Samedi 26 juillet, Pierre BARLOGIS a eu le plaisir de célébrer 2 mariages :

- Sylvie PESEUX et David SIMON (photo ci-contre)
- Christelle CAILLET et Franck HANTZBERG

Tous nos vœux de bonheur aux époux !



DÉCÈS

Nous avons appris avec tristesse le décès de Marie-Claude DAMOTTE (75 ans), COURTOT Yolande (87 ans), CLERC Jean-Michel (59 ans), JACOULOT Paul (92 ans). Toutes nos condoléances à leurs proches.

PORTRAIT

Régine Suif, championne de France

Enfant du village, Régine Ruez Suif (ses parents sont toujours là) se distingue aux championnats de France section TIR.

« La passion d'une vie » :

Membre de la Société de tir d'Audincourt, Régine a remporté le titre à la carabine à plombs à 10 mètres, catégorie Dames 3, lors de la compétition à Châteauroux sur le stand national, théâtre des derniers Jeux olympiques.

Découverte en 1985 :

Le tir, Régine est « tombée dedans » presque par hasard en 1985. « Une simple discussion avec un beau-frère concernant le sport et le tir en particulier a servi de déclic me conduisant à chercher de la documentation sur cette discipline », précise-t-elle. C'est ainsi qu'elle relève l'existence du club belfortain de «La Miotte». Débute alors une passion, une très longue aventure sportive à Belfort, Montbéliard où Audincourt.

Durant les premières années, elle intègre même durant cinq ans l'équipe de France avec à la clé son meilleur résultat : 12e en coupe du monde. Mais faute d'emploi détaché, elle ne peut pas alors viser le très haut niveau. Pas très grave, car son approche du sport est bien loin de la recherche du résultat à tout prix. « Pour moi, la compétition, ce n'est pas en priorité battre quelqu'un. Je la considère comme un défi par rapport à moi-même, je suis mon véritable concurrent », analyse-t-elle.



Quand on lui demande les principales vertus de son sport, Régine établit une liste spontanée particulièrement riche. « Pour pratiquer le tir, il faut du calme, de la concentration, une remise en question perpétuelle, le respect des autres... », souligne la championne de France.

Elle ne tarit pas d'éloges sur les belles installations audincourtoises : « Au niveau technologie, c'est à la pointe et les cibles électroniques sont vraiment un plus ».

Retrouver le niveau sportif national pour ce tir qu'elle considère comme « la passion d'une vie », elle est prête pour de nouveaux challenges. Le premier associera forme physique et sport. Elle se fixe déjà pour objectif de poursuivre le niveau sportif national.

Nous lui souhaitons de vivre longtemps cette passion!

DOSSIER

DÉCOUVREZ LE SERVICE ÉTAT CIVIL

La mairie est une collectivité territoriale qui a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. Ses attributions sont multiples. Nous vous proposons de découvrir le fonctionnement et les tâches des différents services dans les prochains numéros du Trait d'Union. Commençons par le service Etat-Civil.



Le maire, en tant que représentant de l'Etat, est officier d'état civil. Il organise et encadre le service, et exerce cette fonction sous l'autorité du procureur de la République.

A Trévenans, 4 personnes travaillent au sein de ce service ouvert du lundi matin au samedi midi. Voici un aperçu de leurs tâches quotidiennes :

⇒ **Naissances et décès** : Elles rédigent les actes de naissance des enfants nés sur la commune (**2614 naissances en 2024 soit 12 par jour** ouvré en moyenne). Les agents prennent les reconnaissances avant et après naissances, traitent les différentes réclamations, et apposent les mentions sur les registres. Lors de la naissance du premier enfant, un livret de famille est remis. Cela représente environ 1000 livrets de famille par an (soit environ 1400€) qui seront mis à jour tout au long de la vie des parents. Elles enregistrent également les actes de décès (**1458 en 2024 soit 6 par jour** ouvré en moyenne), sur demande des particuliers ou des pompes funèbres.



⇒ **Mariages** : En 2024, trois mariages ont été célébrés au sein de la commune dont deux mariages in-extremis pour raisons médicales, réalisés au sein-même de l'hôpital par M. le Maire. Une dizaine de PACS a été enregistrée sur l'année.

Tous les jours, ces actes sont transmis à l'INSEE pour traitement et mise à jour des différentes bases d'informations.

⇒ **Archivage** : tous les ans, les actes sont reliés dans des registres dont un exemplaire est conservé durant minimum 75 ans au sein de la mairie, dans des coffres sécurisés et ignifugés.

⇒ **Funérailles** : la police des funérailles est assurée principalement par trois élus municipaux habilités. Leur rôle consiste, à l'hôpital, de s'assurer, par la pose d'un scellé, de l'identité du défunt avant le départ du corps (en 2024, cela représente plus de **300 allers-retours à l'hôpital**).

- ⇒ **Information des communes concernées** : c'est de **295 communes** que les mères viennent accoucher à Trévenans. Pour les décès, le lieu de résidence se situait dans **243 communes** (chiffres 2024). Chaque commune de résidence des parents est informée par courrier de la naissance d'un enfant (et chaque commune de naissance des défunts afin de mentionner le décès sur l'acte de naissance d'origine).
- ⇒ **Demandes d'actes** : Tous les jours, des demandes d'actes arrivent par courrier, par mail ou sur le site de la commune (une trentaine par jour actuellement mais la demande s'accroît tous les ans en fonction du stock d'actes gérés).

Ces demandes proviennent :

- des organismes de retraite (confirmation d'un décès par exemple)
- des notaires (succession, acquisition immobilière)
- des avocats (divorce)
- des services sociaux (placement d'un enfant en famille d'accueil)
- des compagnies d'assurance vie (recherche de personnes pour les comptes en déshérence),
- des tribunaux, des généalogistes, des particuliers, qui ont tous besoin d'actes de naissance ou de décès à jour, afin de réaliser les diverses démarches administratives ou de recherches.

Afin de donner la valeur juridique, chaque acte doit être signé, cacheté et doit être un original. La remise sur place ou l'envoi par courrier devient ainsi obligatoire.

C'est ainsi que plus de **800 lettres sont envoyées par mois** pour un budget affranchissement annuel de plus de 15000€



Cas particuliers :

- ⇒ De manière plus exceptionnelle, les agents d'état civil informent les familles en matière de choix de nom, de changement de nom ou de prénom. Une commission se réunit régulièrement afin de statuer sur l'opportunité d'un changement de nom ou de prénom.
- ⇒ Nos agents de l'état civil, sous la responsabilité du maire, ont aussi pour mission de s'assurer de l'état d'indigence d'une personne annoncée sans ressource, de rechercher les membres de sa famille et d'organiser son inhumation au sein du cimetière de la commune (3 à 5 personnes par an selon les années).



En résumé, l'agent d'état civil est un acteur de la vie quotidienne de Trévenans. Son rôle va bien au-delà des formalités administratives : il est un soutien pour les citoyens à chaque étape de leur vie.

INFORMATIONS DIVERSES

QUELQUES RAPPELS POUR UN ÉTÉ AGRÉABLE... POUR TOUS !

⇒ BRUIT DES TRAVAUX

Pour le confort de tous, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une nuisance sonore pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Nous vous remercions par avance de tenir compte de cet arrêté préfectoral.

⇒ CITY-STADE ET AIRE DE JEUX

Prenons-en soin : le revêtement des terrains de sport est fragile, et pour le préserver, l'accès est interdit à tous les véhicules ou accessoires (rollers, skateboards). Merci de laisser les vélos et trottinettes dans le râtelier prévu à cet effet.

L'aire de jeux, quant à elle, est homologuée jusqu'à 12 ans seulement, pour une utilisation « normale ». Le dépassement de poids pourrait abîmer la structure.

De la place pour tous : les terrains sportifs sont très fréquentés en été et nous demandons aux usagers de laisser de la place pour chacun : une partie de basket peut se poursuivre sur un demi-terrain pour laisser la place à d'autres personnes qui veulent jouer au foot par exemple. De même, il est de la responsabilité des plus grands de laisser de la place aux plus jeunes qui n'oseront souvent pas leur demander.

Une vigilance collective : le respect des équipements et leur propreté doit être l'affaire de tous : nous comptons sur le civisme des habitants pour rappeler les règles aux utilisateurs et signaler à la mairie ou à la gendarmerie tout comportement gênant ou suspect.



Photo : Jessica Iannicelli

DON DU SANG

L'EFS a annulé la prochaine collecte du sang du 16 septembre. Vous pouvez continuer à donner votre sang dans d'autres permanences ou lieux habituels de collecte.

En été, les dons diminuent de 20% environ. Pendant vos vacances, donnez votre sang n'importe où ! Cela vous prendra une heure pour un geste qui permettra de sauver 3 vies. Pour connaître les permanences de don du sang sur votre lieu de vacances, rendez-vous sur le site <https://dondesang.efs.sante.fr/>, rubrique « où donner ? ».



OPÉRATION BRIOCHES

La traditionnelle vente de brioches au profit de l'ADAPEI se déroulera du 8 au 12 octobre 2025. Vous pouvez soutenir cette opération en vous proposant comme bénévole pour vendre en porte-à-porte dans votre quartier en contactant Annie Matysiak au 06.67.47.23.22.

SIGNALEMENTS ILLIWAP

L'application smartphone Illiwap vous permet de recevoir en temps réel des alertes, des actualités ou des informations importantes concernant notre village. Elle offre également une fonction de signalement, accessible à tous, pour signaler des dysfonctionnements ou des incidents divers (panne d'éclairage, voirie endommagée, dégradations, etc.). Vous pouvez accompagner votre signalement d'une photo, de vos coordonnées et de votre géolocalisation pour faciliter l'intervention. Cependant, cette fonctionnalité est réservée aux signalements non urgents. En cas d'urgence ou de situation nécessitant une intervention immédiate, il est important de contacter directement la mairie ou les services d'urgence par téléphone (Gendarmerie 17, Pompiers 18).

NB : l'application Illiwap est à télécharger sur votre téléphone portable depuis la boutique des applications.

REPAS SCINTILLANT DES AÎNÉS

La commission sociale prépare d'ores et déjà le repas des aînés du dimanche 19 octobre sur le thème « strass et paillettes ». Ce repas est offert à tous les trévenanais de plus de 70 ans : les personnes concernées seront contactées à la fin de l'été.



DÉCOUVREZ LA MAISON DIOCÉSAIN

Les habitants de Trévenans ont pu observer sortir de terre, en 2024, un nouveau bâtiment non loin de la Mairie, dans l'Impasse des Jardinets. C'est la Maison diocésaine qui s'élargit en implantant dans la commune l'ensemble des services du diocèse de Belfort-Montbéliard et la radio RCF, afin de mieux rayonner sur le territoire.

Le diocèse

Un diocèse est la partie locale de l'Église catholique qui regroupe un ensemble de paroisses placées sous l'autorité d'un évêque. Il constitue une entité territoriale et pastorale, permettant à l'Église d'organiser son activité spirituelle, administrative et pastorale. Le diocèse de Belfort-Montbéliard s'étend sur le territoire correspondant à peu près à l'Aire Urbaine, au carrefour des trois départements : Le Doubs, avec le Pays de Montbéliard, la Haute-Saône avec le canton d'Héricourt et le Territoire de Belfort. La commune de Trévenans se trouvant au centre géographique du diocèse, l'intuition de Mgr Schockert, l'évêque du diocèse à l'époque, et de son conseil presbytéral a été d'y implanter une Maison diocésaine dès octobre 2008.

Un espace propice aux échanges

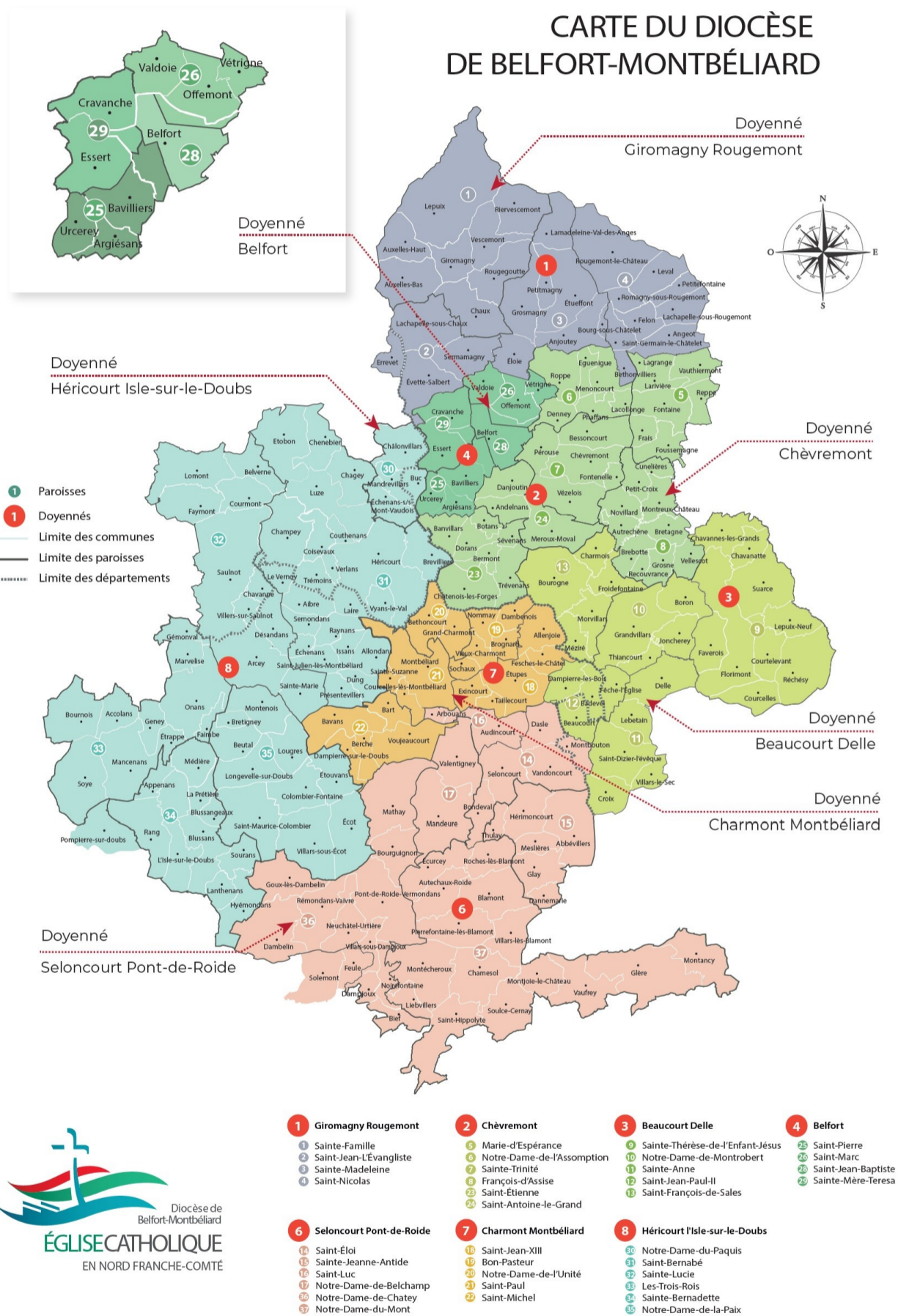
Aujourd'hui, la Maison diocésaine s'agrandit pour centraliser et dynamiser les activités diocésaines. Elle regroupe l'évêché et la majorité des services diocésains, facilitant ainsi la mutualisation des ressources et favorisant la collaboration entre les services, les mouvements d'Église, la curie et l'évêché. Elle est un espace propice aux échanges et aux initiatives pastorales pour mieux rayonner sur l'ensemble de notre territoire. Les services diocésains œuvrent dans des domaines variés. Un pôle important de l'activité se concentre sur l'accompagnement des personnes : des familles, des jeunes, des personnes malades et des soignants, des personnes qui font la démarche de baptême à l'âge adulte. D'autres activités concernent entre autres le déploiement de la catéchèse sur le territoire, l'organisation des pèlerinages, la communication, l'économat. N'hésitez pas à suivre nos activités sur le site du diocèse : www.diocese-belfort-montbeliard.fr

La Maison diocésaine offre la possibilité d'accueil et d'organisation des événements grâce aux infrastructures telles qu'une salle de conférence, une salle de restauration pour les groupes souhaitant partager un repas lors de leurs rassemblements et bientôt une chapelle pour les célébrations liturgiques et les temps de prière. Ces espaces sont ouverts à tous ceux qui souhaitent y organiser des temps forts ou des sessions de formation.

Une radio au cœur du territoire

Depuis le mois de juillet 2024, la radio RCF a également ouvert son studio nord Franc-Comtois au cœur du nouveau bâtiment diocésain. Hébergée historiquement par l'Église catholique, la radio RCF est un média associatif généraliste présent dans l'aire urbaine depuis plus de 15 ans. RCF peut être entendue sur la bande FM et, depuis un an, sur les nouvelles ondes appelées DAB+. Elle est aussi présente sur internet et via des applications mobiles. Aujourd'hui, l'association emploie deux salariés, un journaliste et un technicien. Ils sont entourés d'une dizaine de bénévoles qui produisent chaque semaine à Trévenans des émissions variées

autour de thématiques locales et nationales : culture, économie, patrimoine, éducation, politique, religion, musique... Pour en savoir plus et découvrir la radio : www.rcf.fr ; 88.3 & 88.4 FM et en DAB+.



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Secrétariat :

Lundi, Samedi : 9h-12h

Mardi, Jeudi : 9h30-12h

Mercredi et vendredi :

9h30-12h ; 13h45-17h

Service état civil :

Lundi au vendredi :

9h-12h ; 13h30-17h

(fermeture à 15h le jeudi)

Ecole élémentaire

03 84 27 24 02

Ecole maternelle

03 84 29 48 38

Accueil périscolaire

Maternelle 03 70 04 81 18

Élément. 03 84 36 26 58

Accueil du mercredi rue

Ch. de G 03 84 27 26 98

Déchetterie

Du mardi au samedi :

- Hiver (15/10 au 14/04) :

de 9h à 17h

- Été : de 8h30 à 18h

Numéros pratiques

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 17

Appel d'urgence
européen 112

Médecin de garde 3966

Pharmacie de garde 3237

Mairie de Trévenans

3 rue du canal

03 84 29 42 97

mairie@trevenans.fr

www.trevenans.fr

Agenda

- 7 septembre : vide greniers (étangs)
Inscrivez-vous via le QR code ci-contre :
- 28 septembre : course du Lion 40ème édition
- 5 octobre : journée truites AAPPMA
- 11 octobre : Octobre Rose
- 19 octobre : Repas scintillant des Aînés
- 25 octobre : soirée friture AAPPMA
- 2 novembre : bourse aux jouets
- 8 novembre : Soirée années 70
- 21 novembre : Beaujolais nouveau
- 7 décembre : marché de Noël
Inscrivez-vous via le QR code ci-contre :



Photo : Mélanie STEPNIAK

Le bulletin municipal est rédigé par les membres de la Commission Information. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez le secrétariat de la mairie.